

## RÈGLEMENTS DU TIRAGE

**Organisateur :** Fonds d'aide Lucien-Cliche, 663 1<sup>re</sup> avenue à Val-d'Or, 663, 1<sup>re</sup> Avenue  
Val-d'Or (Québec) J9P 1Y3

819-874-8728 poste 6296

**But du tirage :** levée de fonds au profit du Fonds-d'aide Lucien-Cliche qui vient en aide aux personnes étudiantes du CAT et de l'UQAT, campus de Val-d'Or.

**Date et lieu du tirage :** 20 décembre à 11 h, chez Meubles Marchand de Val-d'Or.

**Période de participation :** du 17 novembre au 17 décembre 2025, 16 h.

**Admissibilité :** Ouvert à toute personne âgée de **18 ans et plus** résidant au Québec, sauf les membres du comité organisateur.

**Mode de participation :** Achat en personne aux différents points de vente ou en ligne. Une (1) participation par billet. Les billets sont **non remboursables**.

**Prix :** Les prix **ne sont pas monnayables ni transférables**.

1. **chèque-cadeau de 2 500 \$** chez [Meubles Marchand](#).
2. **chèque-cadeau de 500 \$** au [Carrefour du Nord-Ouest](#).

### Déroulement du tirage

Le gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi toutes les participations admissibles.

La présence n'est pas obligatoire.

Les gagnants seront avisés dans un délai de **2 jours** par **téléphone**.

Si un gagnant ne répond pas avant le 19 janvier 2026, un nouveau tirage pourra être effectué.

### Conditions générales :

- La participation implique l'acceptation du présent règlement.
- L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le tirage en cas de force majeure.
- La Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec a délivré le **permis no RACJ : L-03310**
- Les renseignements personnels servent uniquement à l'administration du tirage.



